

Chambre cet après-midi—l'occasion d'étudier les instances et observations que le député de Skeena vient de faire et de réserver la question dans l'intervalle.

[Français]

VACANCES DE SIÈGES

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur l'Orateur, je désire donner avis, en conformité de l'article 10 de la loi sur la Chambre des communes, qu'une vacance s'est produite dans la représentation de la Chambre des communes pour le district électoral de Hull, dans la province de Québec, à la suite du décès de M. Alexis Caron, ci-devant député de la circonscription.

[Traduction]

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, conformément à l'article 10 de la loi sur la Chambre des communes, je désire donner avis qu'une vacance s'est produite dans la représentation de la Chambre des communes pour le district électoral de Sudbury, dans la province d'Ontario, à la suite du décès de M. David Rodger Mitchell, ci-devant député de cette circonscription.

LE CABINET

DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): On a attribué au secrétaire d'État une déclaration où l'honorable représentante affirmait certaines choses au sujet du retour, disons, de l'enfant prodigue, le député de Davenport (M. Gordon). Le premier ministre nous dirait-il si elle parlait au nom du gouvernement quand elle a déclaré:

J'ai toujours cru qu'il était celui qui faisait de nous une équipe...

Nous n'étions qu'un groupe de personnalités bien distinctes avant son retour au cabinet.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de laisser le secrétaire d'État s'occuper de la question à son retour. (*Exclamations*)

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est une question embarrassante. J'espère que le ministre saura s'en tirer.

LA HOUILLE

CAP-BRETON—MESURE CONCERNANT LE PROGRAMME D'ASSISTANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier [M. l'Orateur.]

ministre une question sur le programme d'aide à l'industrie de la houille du Cap-Breton qu'il a annoncé le 29 décembre? A ce propos, le gouvernement a-t-il l'intention de présenter une mesure législative au cours de la session actuelle, ou remettra-t-il l'initiative à la nouvelle session qui s'ouvrira en 1967?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous espérons que les négociations se termineront assez tôt pour que, relativement à la partie de l'accord qui exigera la présentation d'un texte législatif, nous puissions présenter une mesure législative au cours de la session actuelle.

M. Douglas: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Auparavant, le gouvernement aura-t-il l'occasion de faire rapport sur le programme, ou y aura-t-il débat sur les diverses propositions dont il était question dans la déclaration du premier ministre en date du 29 décembre?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, présentement, je ne suis pas sûr que l'occasion se présente, mais j'examinerai la situation.

LE GAZ NATUREL

LA COMMISSION AMÉRICAINE ET LE PROJET DE PIPE-LINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre a-t-il reçu des nouvelles de la *Federal Power Commission* au sujet de la demande de la *Trans-Canada Pipe Lines* que cette Commission étudie depuis plusieurs semaines?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): L'affaire avance bien. L'examineur recevra un mémoire écrit le 17 de ce mois, je crois, suivi, le 24 courant, d'un exposé oral. Autrement dit, il sera alors, nous l'espérons, en mesure de prendre une décision quant à la suite à réserver à cette demande.

[Plus tard]

Monsieur l'Orateur, ma réponse de tout à l'heure au député de Red-Deer n'était pas assez détaillée et j'aimerais élaborer si vous me le permettez.

Par une ordonnance du 23 décembre, la *Federal Power Commission* a déféré de nouveau la question à celui qui l'avait examinée, en lui donnant instruction de verser au dossier les documents déposés à la Chambre relativement à l'affaire de la *Great Lakes* et fournis ensuite à la commission par la société.